

COMMUNE : 112 MOISSAC

ARRONDISSEMENT : 82 CASTELSARRASIN

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CASTELSARRASIN



N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2018

AR PREFECTURE

082-218201127-20180405-CM20180405_9_B-DE
Regy. le 12/04/2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2017 (1)	Taux d'imposition communaux de 2017 (2)	Taux d'imposition plafonnés 2018 (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 (4)	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) (5)
14 166 701	10,27	>>>	14 380 000	1 476 826
12 332 086	30,03	>>>	12 688 000	3 810 206
296 337	175,00	>>>	298 700	522 725
CFE.....	>>>	>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : (4)				Total : 5 809 757
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : (4b)				>>>

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

6 614 659 - 329 828 - Total allocations compensatrices (6) -

Produit nécessaire à l'équilibre du budget (6) -

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2018 (5)

Produit des IFER (8) -

Produit de la CVAE (9) -

475 074 +

Versement GIR (11) -

Prélèvement GIR (11) -

5 809 757 =

TASCOM (10) -

DCRTP (11) -

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3) (6)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (12) (8)	Taux de référence 2018 (col.6 x col.8) (9)	3. TAUX VOTES (12) (10)	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 (11)	Produit correspondant (col.10 x col.11) (12)
10,27	5 809 757	10,27	10,27	14 380 000	1 476 826
30,03		30,03	30,03	12 688 000	3 810 206
175,00		175,00	175,00	298 700	522 725
>>>					

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2018 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A MONTAUBAN

Le Directeur Dep. des Finances Publiques le

CLAUDE BRECHARD

le 19 MARS 2018

A MOISSAC

Le maire,



le 5/04/2018

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

FUILLLET A RETOURNER AUX SERVICES PÉRIODIQUES DE LA PRÉFECTURE EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

COMMUNE : 112 MOISSAC

ARRONDISSEMENT : 82 CASTELSARRASIN

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CASTELSARRASIN



N° 1259 COMI (2)

TAUX

FDL

2018

AR PREFECTURE

082-218201127-20180405-CH20180405_9_B-DE
Regy le 12/04/2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (3)

Taxe d'habitation :	231 727
Taxe foncière (bâti) :	9 755
a. Personnes de condition modeste	16 859
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV	1 738
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	69 749
Taxe foncière (non bâti) :	0
Taxe professionnelle / CFE :	0
a. Dotation unique spécifique (TP)	
b. Réduction des bases des créations d'établissements	
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Autres allocations	
Dotation pour perte de THLV :	0

2. BASES NON TAXEES (4)

Basés exonérés par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Basés exonérés par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	172 641
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Basés exonérés par la loi au titre des terres agricoles	
Taxe foncière (bâti)	70 188
Taxe foncière (non bâti)	

4. PRODUIT DES IFR (5)

Éoliennes & hydroélectriques	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (6)

	Taux moyens communaux de 2017, au niveau national (13)	Taux moyens communaux de 2017, au niveau départemental (14)	Taux plafonds 2018 (15)	Taux 2017 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2018 (col.15 – col.16) (17)	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)	Taux de CFE perçue en 2017 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
						Taux communal majoré à ne pas dépasser >>>	
						Taux maximum de la majoration spéciale >>>	
						Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2017 : national >>> communal >>>	
Taxe d'habitation.....	24,47	22,36	61,18	9,38000	51,80	>>>	
Taxe foncière (bâti).....	21,00	27,93	69,83	1,04000	68,79	>>>	
Taxe foncière (non bâti).	49,46	119,79	299,48	6,38000	293,10	>>>	
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	33,14

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés